

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du Premier
et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les
Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation



نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي
في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل
و الشهادات ، و التكوين العالي في التدرج

Liste des étudiants bénéficiaires d'un Congé académique 2019-2020 (1ère Session)

Faculté : SEGC

N°	Nom	Prénom	Matricule	filière	Motif	Avis
1	181833012153	BEHLOUL	Nassim	SEGC	Raison Médicale	Favorable
2	1533017081	BOUMAZA	Fateh	Sciences.Economiques	Raison Médicale	Favorable
3	171733009197	DJEGHRI	Oussama	Sciences Commerciales	Raison Médicale	Favorable
4	181833004785	DJOUDI	Cylia	SEGC	Raison Médicale	Favorable
5	191933000490	MENACER	Fadi Salaheddine	SEGC	Raison Médicale	Favorable
6	171733002362	SAYAH	Fatima	Sciences Commerciales	Raison Médicale	Favorable
7	1433010971	ZERARGA	Bouchera	Sciences.Economiques	Raison Médicale	Favorable
8	191933001968	ZILLAL	Wiam	SEGC	Raison Sociale	Favorable

IMPORTANT

* Les étudiants ayant un avis favorable doivent se présenter au **Vice rectorat** de la pédagogie munis de leurs carte d'étudiant et le quitus de congé académique pour retirer leurs décisions de congé académique du **12 au 23 janvier 2020**.

*Le quitus de congé académique est téléchargeable sur le site **www.univ-bejaia.dz/formation**.

Nb/ *les étudiants ne figurant pas sur la liste ont reçu un avis défavorable

*Les étudiants ayant un avis défavorable peuvent introduire un recours au niveau du **Vice-décanat de la Faculté** de rattachement avant le **jeudi 09 janvier 2020**.

le Vice doyen

26 DEC 2019
Le vice recteur
الجامعة الجزائرية للتكوين العالي
نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي
في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل
و الشهادات ، و التكوين العالي في التدرج
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



Avis
aux étudiants ayant un avis favorable
Pour un Congé Académique

Il est porté à la connaissance des étudiants ayant un avis favorable pour un congé académique que la date limite de retrait des décisions est fixée au Jeudi 23 Janvier 2020 au niveau du Vice Rectorat de la Pédagogie, dépassé ce délai la décision en question sera annulée et les concernés seront déclarés en situation d'abandon.

Fait le 26/12/2019

